



**Autorisation d'intervention à proximité des réseaux**  
CONCEPTEUR

**PROGRAMME DE FORMATION**



**À chaque voie, sa formation**  
Trouvez la vôtre

**Responsable de formation**  
Fouad Haddouchi

 **Posez-nous une question**  
[www.formalogistics.com](http://www.formalogistics.com)  
[contact@cab-formations.fr](mailto:contact@cab-formations.fr)  
01 76 44 02 40

# SOMMAIRE

Retrouvez les informations et le programme qui correspond à vos besoins

## Présentation de la formation

Présentation, objectifs & pré-requis	3
Moyens techniques et pédagogiques	3
Validation & Avantages Formalogistics	3

## Programme formation Initiale/Renouvellement

Théorique	5
-----------	---





## **Autorisation d'intervention à proximité des réseaux - Concepteur**

L'objectif de la formation AIPR - Concepteur est de sensibiliser et former les professionnels impliqués dans la conception de projets de construction et d'aménagement urbain à la prise en compte des réseaux enterrés dans leurs plans.

### **PRÉ-REQUIS**

- Avoir 18 ans révolus
- Maîtriser l'oral et l'écrit de la langue française

### **PUBLIC CONCERNÉ**

Salarié assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens sous la direction du responsable de projet.

### **OBJECTIFS**

- Appliquer les consignes de sécurité inhérentes lors d'opérations à proximité des réseaux.
- Organiser la prévention lorsque l'on travaille à proximité des réseaux

### **MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES**

- Salle de cours équipée de vidéo projecteur et tableau blanc et connexion WI-FI
- Support pédagogique (Vidéo projecteur, ordinateur, trame de formation, DVD, livret, stagiaire)

### **VALIDATION**

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoir et savoir-faire).

S'il est reconnu apte, le stagiaire reçoit à l'issue de sa formation, une attestation de fin de formation.

Si l'examen théorique est réussi, il y aura validation par le Ministère de l'Energie Et de la Mer et une attestation de compétences.



## AVANTAGES FORMALOGISTICS

---

- Un nombre de participants limité par session et une pédagogie active, permettant une approche interactive et des conseils personnalisés.
- Des formations sur-mesure : en INTER ou INTRA pour les entreprises, des dates au choix, une grande réactivité des équipes
- Personnel qualifié par expérience professionnelle et formation prévention des risques (INRS).



## THÉORIE

### **L'impact de la réforme de la protection à la dégradation des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :**

- La réglementation DT – DICT – Principaux points clés
- Les divers acteurs de la réforme DT – DICT
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas d'exemption
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes) – Évaluation
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) – Évaluation
- Définitions et glossaire
- Réalisation des travaux
- Le marquage-piquetage – Évaluation
- Application du « guide technique » – Évaluation
- La reconnaissance sur le terrain – Évaluation
- Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier – Évaluation
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux
- Cas particulier des travaux urgents – « ATU » – Évaluation